

Professionnaliser sa pratique du bilan de compétences

COMPETENCE VISEE

Mener des bilans de compétences en respectant la méthodologie et la déontologie propres au dispositif

Cette formation prépare à la certification " Professionnaliser la pratique du bilan de compétences ", détenue par l'organisme certificateur STEPHANE VAITI, et inscrite auprès de France Compétences sous la référence "RS6124" en date du 24/10/2022 pour une durée de deux ans.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- ✓ Inscrire sa pratique de conduite du bilan de compétences dans ses enjeux, et dans ses aspects règlementaires pour répondre à ses objectifs,
- ✓ Utiliser les compétences comportementales et de communication adaptées à la conduite du bilan de compétences pour faciliter la communication avec le bénéficiaire,
- ✓ Mener un entretien individuel en situation de bilan de compétences en choisissant la meilleure pratique pour faciliter la communication avec le bénéficiaire,
- ✓ Conduire un bilan de compétences selon une méthodologie et des outils pertinents pour s'adapter aux besoins du bénéficiaire

PROGRAMME

1. LE CADRE D'INTERVENTION

- Construire le bilan de compétences selon le cadre règlementaire en vigueur sur les plans déontologique, administratif, procédural et juridique.
- Appréhender les enjeux et objectifs des 3 étapes du bilan de compétences

Activités pédagogiques : Apports théoriques et quizz corrigé en direct sur la réglementation du bilan de compétences

2. L'ENVIRONNEMENT DE L'ACTIVITE

- Inscrire sa pratique de conduite du bilan de compétences dans ses enjeux, dans ses objectifs et dans ses aspects règlementaires
- Comprendre l'environnement de l'activité : acteurs, organisation du marché...
- Réaliser une veille juridique et technique afin d'adapter la conduite du bilan aux évolutions de l'environnement, aux exigences de qualité de la prestation et aux spécificités des personnes reçues
- Connaître les différents courants théoriques pour proposer une prestation cohérente et pertinente au regard des besoins du client.

Activités pédagogiques : Apports théoriques et quizz corrigé en direct sur la réglementation du bilan de compétences

3. LA POSTURE DU CONSEILLER

- Développer les compétences comportementales et de communication adaptées à la conduite du bilan de compétences
- Créer les conditions de la confiance et de l'implication du bénéficiaire.
- Adapter sa communication à la démarche de bilan
- Maîtriser les différents types d'entretiens, leurs spécificités et leurs objectifs.
- Savoir mener des entretiens en instaurant une écoute active et un climat de confiance
- Analyser les caractéristiques d'un entretien conduit en distanciel (visioconférence)

Activités pédagogiques : mise en situation d'entretien type de bilan de compétences (jeu de rôles), débriefing collectif

4. L'ENTRETIEN DE DIAGNOSTIC : PHASE PRELIMINAIRE

- Animer un entretien préliminaire visant à informer le bénéficiaire sur les modalités propres au bilan de compétences, les aspects règlementaires tel que défini dans le Code du travail (Articles R.6313-4 à R.6313-8) et déontologiques et valider avec lui la faisabilité de son projet d'accompagnement en tenant compte de sa situation professionnelle et de ses objectifs.
- Identifier les différents enjeux et les différents objectifs du bilan de compétences pour conduire une prestation de manière contextualisée et adaptée à chaque client.



Activités pédagogiques : mise en place d'un accompagnement avec un bénéficiaire-test sur la phase préliminaire / debriefing collectif

5. ANALYSE DES LEVIERS AU PROJET : PHASE D'INVESTIGATION

- Réaliser un diagnostic de carrière en s'appuyant sur des techniques de questionnement
- Identifier et diagnostiquer les difficultés des personnes (apprentissage, motivation, environnement, handicap...) et les orienter
- Conduire un bilan de compétences selon une méthodologie et des outils adaptés
- Réaliser un diagnostic de carrière en s'appuyant sur des techniques de questionnement pour accompagner l'individu à déterminer et hiérarchiser l'ensemble des orientations possibles dans sa progression professionnelle afin de construire un projet porteur de sens, réaliste et réalisable
- Analyser les compétences acquises et les potentiels et motivations de l'individu en utilisant les outils psychométriques, libres d'utilisation et sans nécessité d'habilitation, (profils GARDNER, RIASEC, ProfilPro, tests de personnalités et d'aptitudes professionnelles : HOLLAND, STRONG, pyramide de Maslow, portefeuille de compétences) pour détecter les potentialités non exploitées et/ou valider le projet professionnel

Activités pédagogiques : mise en place d'un accompagnement avec un bénéficiaire-test sur la phase d'investigation / analyse des résultats des tests et debriefing collectif

6. ANALYSE DES LEVIERS AU PROJET : PHASE DE CONCLUSION

- Élaborer le plan d'action du projet professionnel construit avec l'individu
- Mener un entretien de restitution des résultats des tests et des conclusions tirées des entretiens d'investigation pour définir des emploi-cibles tenant compte du marché de l'emploi, recenser les facteurs susceptibles de favoriser ou non la réalisation du projet professionnel et conseiller objectivement l'individu dans ses choix d'évolution professionnelle en identifiant les compétences individuelles mobilisables et les actions de formation pouvant être menées pour combler les écarts
- Rédiger le rapport de synthèse du bilan de compétences de l'individu en y intégrant les étapes du plan d'action élaboré
- Organiser le suivi du bilan de compétences afin de valider avec le bénéficiaire la mise en œuvre du plan d'action et son adaptation éventuelle
- Aider le bénéficiaire à s'approprier son bilan de compétences.

Activités pédagogiques : mise en place d'un accompagnement avec un bénéficiaire test sur la phase de conclusion et rédaction de la synthèse / compte-rendu oral et analyse en groupe des conclusions et hypothèses formulées. Correction écrite de la trame de synthèse

7. SYNTHÈSE DE LA SESSION

- Favoriser l'amélioration continue de son activité en évaluant avec le bénéficiaire la qualité de la prestation et en analysant sa pratique

Activités pédagogiques : étude de cas avec grille PDCA

- Analyse des entretiens menés et difficultés rencontrées
- Conseils personnalisés donnés par l'animateur à chaque participant
- Préparation au compte-rendu de l'accompagnement

MODALITES EVALUATION

CERTIFICATION

- Le candidat rédige et remet à un jury de professionnels un mémoire 1 mois avant la session de validation
- Le jour de la session de validation, le candidat présente à l'oral, pendant 30 minutes, son mémoire devant un jury de professionnels
- Le jury questionne le candidat sur les éléments présentés dans le dossier et à l'oral pendant un entretien technique.

DUREE

6 JOURS (42 heures) **en présentiel** – hors épreuve de certification et mises en pratiques en inter-sessions

Distanciel : **24 heures de visioconférences + mises en pratiques tutorées (12h)** - hors épreuve de certification



PREREQUIS

Diplôme niveau 5 et une expérience professionnelle dans les métiers de l'accompagnement

MODALITES ET METHODES PEDAGOGIQUES

- ✓ Une "formation-action" alternant théorie et mises en situation permettant de s'approprier rapidement les clés et les outils pour accompagner les individus en bilan de compétences.
- ✓ Formation centrée sur les besoins et problématiques de chaque participant recensés en amont
- ✓ Remise de matrices de tests, grilles d'entretien, outils libres d'utilisation...
- Remise d'un document de synthèse et d'une attestation de formation
- Évaluation des attentes et des acquis en amont
- Évaluation « à chaud » à l'issue de la formation (satisfaction)
- Évaluation « à froid » à 6 mois pour valider la mise en place des compétences sur le poste de travail le cas échéant.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Groupe de 3 à 6 participants

TARIF PAR PERSONNE

Session présentiel : 2 900 € nets de TVA

Session distanciel : 2 750€ nets de TVA

REFERENT Pédagogique et Handicap

Dans le cadre du respect de la loi du 11 février 2005 « l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées », INTERACTIF propose l'accompagnement des personnes en situation de handicap en formation par un référent handicap : Maei CATILLON maei.catillon@interactif.eu 01 47 23 84 20

PROFIL FORMATEUR

Formateur senior avec plus de 10 ans d'expérience dans l'accompagnement des individus (consultant en bilan de compétences)

LIEU DE REALISATION

Présentiel : 2 avenue Marceau 75008 PARIS

DELAI D'ACCES

Possibilité de s'inscrire jusque 11 jours ouvrés avant le démarrage dans la limite des places disponibles